

Conjoncture politique - Ambiance délétère

Tribune – 29/09/16

Les voix s'élèvent du côté des sociétés politiques et civiles. Soamahamanina persiste et signe qu'elle va encore manifester ce jeudi 29 septembre. Le président de la République répond aux « opposants », aux manifestants de tous les bords et aux détracteurs du régime en expliquant dans ses discours dans ses déplacements que ce sont des politiciens perdants qui sont en train de déstabiliser le régime. Aux déclarations foisonnantes des opposants aux argumentations multiples, les plus hauts dirigeants du régime contrattaquent ces derniers jours de manières virulentes, laissant entrevoir leur colère et lassitude car à leur avis, les « opposants » induisent l'opinion publique en erreur. Certains défenseurs du régime osent même faire des déclarations qui laissent songeurs sur les actes qu'ils peuvent perpétrer pour défendre le régime.

Le président de la République lui aussi est intervenu pour faire comprendre que les « opposants » sont des objecteurs de conscience et ne cherchent qu'à semer des troubles alors même que la lutte contre la pauvreté et pour la reconstruction nécessitent la stabilité. A beaucoup d'égards, c'est une guerre médiatique et de longue haleine qui est en cours. Sauf que pour l'instant et aux dépens de la stabilité politique et de la sérénité de la vie de la population, le régime au pouvoir ne manifeste que mépris et arrogance, arguant que si la communauté internationale et les investisseurs accourent pour sortir la population de la pauvreté, les « manifestants-opposants » par contre sont en train de faire le contraire. En tout cas, ce n'est apparemment plus une frange de politiciens qui harcèle le régime et réclame une table ronde ou un dialogue mais une partie des sociétés civiles sinon toutes.

Soamahamanina au centre des débats

Les deux leaders de l'association Vona Soamahamanina sont toujours sous mandat de dépôt à Antanimora. Quatre chefs d'inculpation pèsent sur eux, dont l'atteinte à la sûreté de l'Etat, trouble à l'ordre public, et une affaire d'armes dans le cadre des manifestations du jeudi 22 septembre à Soamahamanina. Un pistolet a été restitué par des habitants de Soamahamanina auprès du Commandant de la Circonscription de la Gendarmerie nationale du faritany d'Antananarivo à Ankadilalana voici quelques jours. Mais les deux leaders de Vona Soamahamanina sont toujours en détention préventive et les militants de l'association sont venus réclamer leur libération samedi 24 septembre, étoffant ainsi les rangs des manifestants qui ont répondu aux appels des Malagasy Miady ho an'ny Fanorenana (MMF) et Mitsangàna ry Malagasy.

A noter que les leaders de Vona Soamahamanina ont imposé un ultimatum à l'Etat le 17 septembre 2016 pour l'enlèvement des engins et l'annulation du permis d'exploiter de l'or à Soamahamanina que détient la compagnie chinoise, faute de quoi, Vona Soamahamanina n'est aucunement responsable des suites du mouvement. Ces activistes de Soamahamanina ont par la même occasion appelé toutes les populations des parties de l'île, aux maires des communes confrontées à des problèmes d'exploitation minière, à les soutenir et à contester l'exploitation des ressources minérales de Madagascar. En quelque sorte, Vona Soamahamanina est contre l'exploitation minière par les étrangers et souhaite rassembler les mouvements de contestation pour faire pression sur l'Etat. Ce que les dirigeants commencent à ne plus admettre, il faut dire un peu tardivement car les politiques de l'opposition en ont pris faits et causes.

Réactions tardives et code minier

Les réactions et tentatives d'éclaircissements apportés par le sénateur Olivier Rakotovazaha aussitôt que la contestation de Soamahamanina a pris une certaine envergure ont pris du temps à accrocher les responsables étatiques.

Ceci dit, les techniciens et politiciens du ministère d'Etat en charge des Mines –le directeur de cabinet Mamy Francis Ranoelson et la secrétaire générale, Omega Tiavina Ranoroarisoa, sont intervenus ce 26 septembre 2016 dans les médias pour donner des explications techniques et procédurales pour détenir un permis d'exploiter. Dans un permis qu'il soit minier ou pétrolier, il n'y a pas de vente de propriété foncière, donc pas de « varotra tanindrazana » (pas de vente de terres ancestrales), martèle le directeur de cabinet. Il s'agit d'un contrat entre l'Etat, la compagnie exploitante et le propriétaire du terrain impliqué dans un ou plusieurs carrés miniers. C'est un contrat gagnant-gagnant, dans lequel les parties concernées doivent y leur compte.

Ce qu'il faut remarquer c'est que les compagnies minières et l'Etat sont certes en position de force par rapport au propriétaire foncier. Mais encore faut-il savoir que les compagnies minières ont réagi par rapport aux propositions de texte d'avant projet de code minier ayant trait à cette question foncière. Il a en effet été question que la compagnie minière devait disposer d'un titre de propriété foncière sur les carrés miniers octroyés. Quoi qu'il en soit, le nouveau projet de code minier n'est pas encore ficelé même si beaucoup sont impatients de le voir et de le lire, car il semble que l'obligation de détenir un titre foncier n'a pas été maintenue. En tout cas, le ministre d'Etat en charge des Mines a

promis que le projet de code ne sera présenté que si toutes les parties – groupements d'opérateurs, société civile et les techniciens de différents ministères se soient mis d'accord et soient satisfaits dans leurs réflexions et propositions ; ce qui n'est pas pour demain. Le ministère demeure ouvert à toutes remarques et suggestions, soutient le ministre.

La secrétaire générale, Omega Tiavina Ranoroarisoa a pour sa part démenti les allégations de liens entre la compagnie minière de Soamahamanina et les travaux d'infrastructures relatifs à l'accueil du Sommet de la Francophonie. Le permis minier de Soamahamanina est le résultat d'une transaction entre opérateurs privés et dans laquelle l'Etat n'apparaît nulle part sauf dans le contrôle du respect du cahier de charges. Autrement dit, ce n'est pas l'Etat qui a donné le permis à la société chinoise mais c'est un opérateur minier qui détenait le permis qui l'a vendu à la société Jiuxin Mines.

Mais les griefs contre l'Etat ou plutôt contre le régime s'accroissent et les sources de mécontentements sont innombrables.

Les Chinois et les autres

Comme les Chinois sont toujours pointés du doigt et qualifiés d'accapareurs de terres et d'envahisseurs, l'ambassadrice de la République populaire de Chine leur vient au secours pour déclarer qu'ils sont respectueux des lois et des coutumes du pays, mais qu'il y a des cas spéciaux comme dans les autres régions du monde où il y a des investisseurs chinois qui opèrent, soutient-elle. Toujours est-il explique l'ambassadrice de la Chine, que les relations des Chinois avec les Malgaches datent de plusieurs générations déjà et nombreux parmi eux sont totalement intégrés dans les communautés malgaches des régions. Il n'y a pas que les Chinois qui travaillent et qui sont dans le secteur extractif à Madagascar, il y a aussi d'autres nationalités, australienne, allemande, canadienne, japonaise, américaine. Mais ce sont les compagnies extractives chinoises qui créent des vagues, dans l'Analanjirifo voici quelques années, sous la période de Transition dans l'exploitation de l'Ilménite, puis à Soalala pour le fer, puis à Mandritsara, à Mananjary et dans le cas présent à Soamahamanina.

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/Ambiance-deletere,22517.html>